

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 juin 2021, s'est réuni le jeudi 24 juin 2021 à 18 h 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Alain MARATRAT, Maire.

PRESENTS : M. Alain MARATRAT, Mme Françoise DEMONCHY, M. Stéphane SKLADANOWSKI, Mme Marie-Laure CORROYER, M. Philippe DUPUIS, Mme Pascale GUILBERT, Mme Sylvie HERMAY, M. Marcel BRETAGNE, Mme Monique CONFRERE, Mme Elodie LAVERDURE, M. Nicolas DUFUEUILLE, M. Alain TETE, Mme Isabelle VAUCLIN, Mme Amandine MATHELET et Mme Ghislaine LEFEBVRE.

ABSENTS EXCUSES : M. Bertrand CREMET donne pouvoir à M. Alain MARATRAT, Monsieur Hubert BOULEY donne pouvoir à M. Stéphane SKLADANOWSKI, M. Alexandre PLEY.

ABSENTS : M. Daniel LESSARD.

Conformément à l'article L.2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Madame Amandine MATHELET ayant obtenu la majorité des voix, est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

Monsieur le Maire communique les résultats du 1^{er} tour des élections Départementales et Régionales sur la commune :

Élections départementales :

Madame Blandine LEFEBVRE – Monsieur Jean-Christophe LEMAIRE : 173 voix
Madame Maryline FOURNIER – Monsieur Nicolas LANGLOIS : 141 voix
Monsieur Alexis PERRIER – Madame Claudine ROBERT : 91 voix

Élections régionales :

Monsieur Sébastien JUMEL : 130 voix
Monsieur Hervé MORIN : 123 voix
Monsieur Nicolas BAY : 91 voix
Monsieur Laurent BONNATERRE : 32 voix
Madame Mélanie BOULANGER : 27 voix
Monsieur Pascal LE MANACH : 2 voix
Madame Stéphanie KERBARTH : 0 voix

Monsieur le Maire informe avoir demandé au Policier municipal de se renseigner sur la vidéosurveillance. L'agent a pris rendez-vous auprès de communes qui utilisent ce dispositif. Une présentation des informations recueillies sera faite lors du conseil du mois d'août ou du mois de septembre. Monsieur le Maire informe également l'assemblée que le procureur de la République a été interrogé au sujet des dépôts sauvages et l'utilisation d'un appareil dans le but de verbaliser les auteurs des infractions.

Monsieur le Maire informe que la réception des clés du Groupe scolaire aura lieu courant d'été, que la rentrée aura bien lieu en septembre et que le déménagement est prévu aux dates suivantes : 7,8 et 9 juillet pour l'école élémentaire et 20 et 21 juillet pour l'école maternelle. De plus, afin de laisser du temps aux équipes municipales pour installer le matériel de l'école, les membres de la municipalité proposent de décaler la date de l'inauguration au Samedi 4 septembre 2021 (sous réserve de la disponibilité des officiels).

Afin de délibérer sur les derniers documents avant la réception du bâtiment, Monsieur le Maire propose une réunion du conseil municipal le Lundi 26 juillet 2021.

ORDRE DU JOUR

CONVENTION LUDISPORT76

2021/57

Considérant le bon fonctionnement des activités périscolaires avec le Département de Seine-Maritime et Ludisport76,

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention pour l'année scolaire 2021/2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour le renouvellement de la convention Ludisport76.

POSTES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE

2021/58

Afin d'assurer la continuité du service au sein du groupe scolaire, il convient de :

- Renouveler le contrat de l'agent qui occupe les fonctions d'agent polyvalent
- De recruter un agent supplémentaire afin d'assurer l'entretien du groupe scolaire

Le Maire propose :

- De créer un poste au grade d'adjoint technique territorial en accroissement temporaire d'activité à 28/35^{ème}
- De créer un poste au grade d'adjoint technique territorial en accroissement temporaire d'activité à 20/35^{ème}
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour la création de deux postes au grade d'adjoint technique.

POSTE AU GRADE DE CONSEILLER TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

2021/59

Afin d'assurer la continuité des activités périscolaires dans le cadre de la convention Ludisport76, il convient de renouveler le contrat d'un intervenant sportif.

Le Maire propose :

- De créer un poste au grade de Conseiller territorial des activités physiques et sportives à 3/35^{ème}
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour la création d'un poste au grade de Conseiller territorial des activités physiques et sportives.

CONVENTION DE RESERVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

2021/60

Suite à la promulgation de la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) en novembre 2018, la préfecture informe les communes de la nouvelle organisation en matière d'attribution des logements sociaux.

Le nouveau protocole prévoit de signer une convention avec les bailleurs sociaux afin de définir les nouveaux critères d'attribution.

Les bailleurs sociaux prendront contact avec la commune dans les semaines à venir afin de définir les différents critères, mais il appartient au conseil municipal de délibérer en faveur de la mise en place d'une convention de réservation.

Le Maire propose :

- D'autoriser la commune à rédiger une ou plusieurs conventions avec les bailleurs sociaux dans le cadre de la loi ELAN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour l'autorisation de rédaction d'une ou plusieurs conventions de réservation dans le cadre des logements sociaux.

QUESTIONS DIVERSES

AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMAIRE D'UN AGENT AU GRADE D'ADJOIN TECHNIQUE TERRITORIAL

2021/61

La restauration des enfants de la commune est assurée en régie par une cuisinière.

Au sein du nouveau groupe scolaire, il a été proposé à cet agent d'élaborer plus de préparations sur place, afin d'exploiter le nouveau matériel de la nouvelle cantine scolaire.

Cette nouvelle organisation impose d'augmenter le temps de travail de l'agent en charge de la restauration scolaire mais permettra de réduire les coûts liés à l'approvisionnement de produits industriels (exemple : salades de crudités, légumes, certains desserts, etc...).

Le Maire propose (sous réserve de l'avis du Comité technique du Centre de gestion 76) :

- De modifier la durée hebdomadaire de l'agent X au grade d'adjoint technique de 22.05/35^{ème} à 28/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2021.
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour la modification de la durée hebdomadaire d'un agent au grade d'adjoint technique de 22,05/35^{ème} à 28/35^{ème}.

FRAIS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

2021/62

La commune de Martin-Eglise ne disposant pas d'un centre de loisirs propre, les enfants de la commune sont invités, si besoin, à s'inscrire auprès des centres d'Arques-la-bataille ou Falaises du Talou.

Jusqu'à présent, la Communauté de Communes Falaises du Talou prenait en charge le différentiel entre la participation des familles et le coût réel de l'accueil de l'enfant.

La commune de Martin-Eglise ne faisant pas partie de l'intercommunalité Falaises du Talou, il est demandé de prendre en charge ce différentiel à partir de la session d'été 2021 et ainsi conventionner.

Le Maire propose :

- De refuser de conventionner avec la Communauté de Communes Falaises du Talou

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la convention avec la Communauté de Communes Falaises du Talou dans le cadre de l'accueil de loisirs des enfants de la commune de Martin-Eglise.

REMBOURSEMENT DE FRAIS KILOMETRIQUES 2021/63

Suite à de nombreux signalements de ragondins sur le territoire de la commune et afin de permettre à un piégeur professionnel d'intervenir, il convient de rembourser les frais de déplacement de ce dernier.

Lorsque la commune fera appel à un piégeur professionnel (avec ordre de mission), ce dernier pourra demander le dédommagement de ses frais car dans le cadre de sa mission (transport de matériel encombrant), il sera dans l'impossibilité d'utiliser les transports en commun (décret 2006-781).

Le Maire propose :

- De l'autoriser à signer les états de frais kilométriques dans le cadre du piégeage de ragondins

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge les états de frais kilométriques dans le cadre du piégeage de ragondins.

DROIT D'INTERVENTION

Monsieur Stéphane SKLADANOWSKI informe les membres du conseil de la date de la prochaine foire à tout : Dimanche 12 septembre 2021. La commune souhaiterait associer à cet événement un forum pour des associations locales.

Madame Marie-Laure CORROYER souhaiterait que le conseil puisse débattre prochainement de l'armement du Policier municipal. En effet, ce dernier qui intervient seul doit parfois faire face à des comportements agressifs.

Monsieur le Maire informe qu'il va interroger les membres de l'Association foncière afin d'installer une barrière dans au « chemin des meuniers » afin de réduire les dépôts sauvages.

Monsieur le Mairie informe également l'assemblée de la reprise de « l'école des champions » pour l'année 2022.

Mesdames Marie-Laure CORROYER et Pascale GUILBERT font un retour des conseils des écoles. Les membres de la municipalité informent les membres du conseil de leur souhait de procéder aux inscriptions des enfants directement auprès des services de la mairie. Une information sera transmise aux familles. De plus, les enseignants souhaiteraient disposer d'un photocopieur « couleur ». La question sera étudiée.

Madame Sylvie HERMAY fait remonter un potentiel dégât des eaux sur l'une des façades des bâtiments de la place Mayenne.

Madame Sylvie HERMAY constate que le fleurissement et l'entretien des espaces verts n'est pas le même sur l'ensemble de la commune. Monsieur le Maire rappelle que les agents

communaux ne doivent plus traiter les mauvaises herbes, ce qui prend plus de temps dorénavant. Monsieur Philippe DUPUIS informe que les agents communaux font le point toutes les semaines avec les élus afin de définir un planning en fonction des urgences et des besoins. Une réflexion sera menée sur l'entretien devant les propriétés.

Madame Françoise DEMONCHY procède au retour de la réunion concernant les déplacements doux : à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise qui souhaite relancer le projet de piste cyclable, les membres de la commission développement durable se sont réunis afin d'imaginer un nouveau plan.

Madame Françoise DEMONCHY fait un rappel sur la situation de la base de la Varenne et informe que des projets de reprise seront présentés le 29/06/2021.

Madame Ghislaine LEFEBVRE demande si la commune peut ajouter dans le cahier des charges du futur lotissement Habitat76, la possibilité de créer un accès au chemin pour que les élèves puissent se rendre au collège à pied. Monsieur le Maire fera la demande auprès du bailleur social.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

- Lundi 26 juillet 2021,
- Jeudi 26 août 2021,
- Jeudi 16 septembre 2021,
- Jeudi 14 octobre 2021,
- Jeudi 18 novembre 2021,
- Jeudi 16 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

BOULEY Hubert	BRETAGNE Marcel
CONFRERE Monique	CORROYER Marie-Laure
CREMET Bertrand	DEMONCHY Françoise
DUFEUILLE Nicolas	DUPUIS Philippe
GUILBERT Pascale	HERMAY Sylvie
LAVERDURE Elodie	LEFEBVRE Ghislaine
LESSARD Daniel	MARATRAT Alain
MATHELET Amandine	PLEY Alexandre
SKLADANOWSKI Stéphane	TETE Alain
VAUCLIN Isabelle	